



Mont Saint Aignan
Escrime

www.msa-escrime.fr

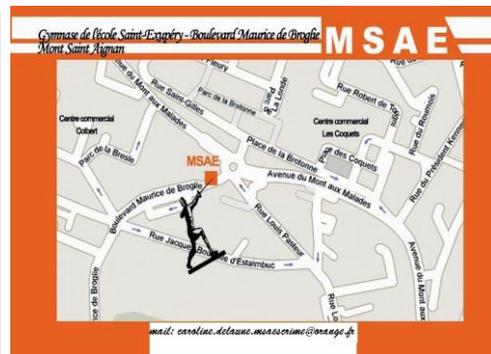
INSCRIPTION

OU
REINSCRIPTION

DEBUT DES COURS A PARTIR DU

LUNDI 7 SEPTEMBRE 2015

Au Gymnase de l'Ecole Saint-Exupéry



Pour vous REINSCRIRE au club d'escrime de Mont Saint Aignan, nous vous invitons à vous rendre au Gymnase Saint Exupéry pour déposer votre dossier complet (sous enveloppe) dans la boîte aux lettres prévue à cet effet.

Accueil dès les Lundi 31 août à 19h (Adultes), Mardi 1^{er} septembre à 19h (Escrime Médiévale), Jeudi 3 septembre à 17h45 (Jeunes) et à 19h (Adultes), Samedi 5 septembre à 15h30 (Jeunes)

NOUVEAUX ADHERENTS à partir du lundi 7 septembre selon le planning.

TARIFS DES COTISATIONS

Adhérent	Cotis. Statutaire	Cotis. Sportive	Licence FFE	TOTAL A régler
ADULTE	10 €	205 €	55,50 €	270,50 €
ENFANT -18 ANS	10 €	190 €	55,50 €	255,50 €
ENFANT Poussin	10 €	190 €	43 €	243,00 €
ENFANT Moustique	10 €	190 €	31 €	231,00 €
ETUDIANT(E)	10 €	100 €	55,50 €	165,50 €
Escrime MEDIEVALE	10 €	100 €	55,50 €	165,50 €
NON PRATIQUANT	10 €	-	-	10,00 €
REDUCTION FAMILLE	50% de remise sur la cotisation sportive pour les 2 ^e et suivants d'une même famille (ex : 438,50€ pour 2 adultes)			
REDUCTION MSA	6 € pour les habitants de Mont-Saint-Aignan			

PIECES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT :

- La fiche administrative d'inscription remplie
- Le règlement de la cotisation (avec nom du licencié au dos du chèque)
- 2 enveloppes **timbrées** par famille (libellées aux nom et adresse de l'adhérent)
- Un certificat médical datant de moins d'1 mois
- Une photo d'identité (à coller sur la fiche administrative)

MATERIEL MIS A DISPOSITION :

Au fil des années, nous demandons à l'escrimeur de s'équiper. Les modalités de commande du matériel vous seront précisées dès la rentrée. L'escrimeur doit posséder le matériel en début d'année.

A partir de la 4^{ème} année, une somme de 25 € est exigée pour la mise à disposition de l'arme par le club (épée, fleuret, sabre) ; elle contribue à l'entretien du matériel

Equipement / Estimation	Débutant	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année	4 ^{ème} année
Gant (20 €)	obligatoire	obligatoire	obligatoire	
Fil de corps (20 €)	obligatoire	obligatoire	obligatoire	
Sous cuirasse (55 €)	Prêtée par le club	obligatoire	obligatoire	
Pantalon (60 €)	Prêté par le club	obligatoire	obligatoire	
Veste (110 €)	Prêtée par le club	Prêtée par le club	Prêtée par le club	
Masque (75 €)	Prêté par le club	Prêté par le club	obligatoire	
ARME	Prêtée par le club	Prêtée par le club	Prêtée par le club	25 €/AN

LE REGLEMENT DE LA COTISATION :

Il peut s'effectuer en 1 à 4 fois.

Pour le règlement en plusieurs fois, **tous les chèques** devront être remis en même temps et libellés à l'ordre de « MSA ESCRIME » et seront tirés le 20 du mois (dernière échéance possible : 20 janvier).

Le club participe à l'opération PASS'SPORT 76 et accepte également les Chèques ANCV



Pour nous contacter :

Nicolas KEISSER (06 61 38 23 84)

Caroline DELAUNE (06 32 82 70 68)

caroline.delaune.msaescrime@orange.fr

MSA Escrime 2015/2016 -----EMPLOI DU TEMPS -----REPRISE DES COURS LE LUNDI 7 SEPTEMBRE 2015

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
13h30-14h						FLEURET 1ère/2ème année
14h-14h30						FLEURET po/pu/bj
14h30-15h						FLEURET Compétition Po/pu/bj
15h-15h45						Légende Po = poussin Pup = pupille Benj = benjamin Min = minime
15h45-16h						
16h-16h30			Fleuret Pup- Benj			
16h30-17h			Fleuret ADOS + Compétition	Fleuret Pup. Benj. Min.	Leçons individuelles	
17h-17h30						
17h30-17h45						
17h45-18h00	Fleuret Pup. - Benj	Leçons Individuelles				
18h-18h30	Jusque 18h45					
18h30-19h00			Fleuret ADOS + Compétition			
19h-19h30	Adultes	Escrime Médiévale artistique		Adultes		
19h30-20h	EPEE			EPEE - SABRE		
20h-20h30	SABRE			FLEURET		
20h30-21h	Loisirs			Loisirs		

Retrouvez-nous

SUR

www.msa-escrime.fr